



DEFINITION

Mortier minéral sous forme d'une poudre teintée dans la masse, à mélanger avec de l'eau, pour la réalisation des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur.

ASPECTS DE FINITION

- rustique
- rustique écrasé
- gratté

SUPPORTS

ADMISSIBLES

- Systèmes d'isolation par l'extérieur PARISO Hydraulique et PARISO Mince.
- Systèmes d'isolation par l'extérieur par blocs coffrants en polystyrène expansé rainuré queues d'aronde ou lisses préalablement revêtus d'un corps d'enduit armé MAITE conformément aux dispositions du cahier du CSTB n° 263-2 et des Agréments Techniques Européens des Systèmes isolants PARISO Hydraulique et PARISO Mince.

EXCLUS

- Façades ou parties de façades exposées, inclinées de plus de 5° par rapport à la verticale.

CARACTERISTIQUES

Composition

Poudre à base de ciment blanc, de chaux aérienne, de copolymère vinylique micronisé, de sables calcaires et siliceux, de granulats légers, de pigments minéraux et d'adjuvants spécifiques.

- MVA : $1,14 \pm 0,05$.
- Granulométrie :
 refus à 0,08 mm : 70 à 80 %,
 refus à 1,25 mm : 10 à 20 %.
- pH poudre : $12,5 \pm 0,5$ %.
- Rétention d'eau : 94 ± 2 %.

MISE EN ŒUVRE

Suivant le domaine d'emploi, elle doit être conforme soit aux spécifications des ATE et DTA des systèmes d'isolation par l'extérieur PARISO Hydraulique et PARISO Mince.

Matériel

- Truelle.
 - Lisseuse inox.
 - Règle crantée.
 - Couteau à enduire.
- Nettoyage des outils à l'eau après application.

	MACHINE A PROJETER	POT DE PROJECTION
• Pression pompe	10-12 bars (eau)	
• Débit air		60 m ³ /heure minimum
• Pression d'air		4 à 6 bars

Préparation du produit

- Dosage en eau : environ 8,4 litres par sac.
- Temps de mélange machine : 3 à 5 min.
- Temps de mélange bétonnière : 5 min environ.
- Gâchage par sac complet, durée d'emploi du mélange environ 1 heure maximum suivant les conditions ambiantes.

APPLICATION

- Elle se fera conformément aux recommandations des ATE et DTA des systèmes isolants PARISO Hydraulique ou PARISO Mince.

Sur système PARISO Hydraulique et sur blocs coffrants rainurés

- La projection de l'enduit est effectuée après la mise en place de l'armature métallique (AMG) et des profilés d'angles. Elle est réalisée en 2 couches espacées de 24 heures
- La 1^{ère} en épaisseur de l'ordre de 9 mm (8 mm minimum à l'état sec), fortement serrée afin de faire pénétrer l'enduit dans les rainures.
- La 2^{ème} est appliquée en 2 passes pour les finitions rustique ou rustique écrasé, complétant l'épaisseur de la 1^{ère} jusqu'à 12 mm environ avant grain. En finition grattée, elle est appliquée en une seule passe, complétant l'épaisseur totale jusqu'à 18-20 mm avant grattage.

Sur système PARISO Mince et sur blocs coffrants lisses

- La projection est réalisée sur une sous couche de MAITE armé (état de surface strié sous forme de vagues horizontales), en épaisseur régulière de l'ordre de 13 mm avant grattage ou de 5 mm plus le grain décoratif pour les finitions projetées ou projetées écrasées.

CONSOMMATION

	Système isolant PARISO Hydraulique Blocs coffrants rainurés	Système isolant PARISO Mince Blocs coffrants lisses
Finition rustique et rustique écrasé	23 - 24 kg/m ² *	14 - 16 kg/m ² *
Finition grattée	25 - 26 kg/m ² *	16 - 18 kg/m ² *

*Ces valeurs sont données à titre indicatif.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Produit destiné aux professionnels.
- Ne pas appliquer :
 - sur supports gelés et en cas de risque de gel,
 - par temps de pluie,
 - sur des façades très exposées en période de forte chaleur et par vent chaud et sec.
- Températures minimales d'application : 5°C pour les teintes claires et 8°C pour les teintes soutenues. Au-delà de 30°C, prendre des dispositions particulières.
- Sont exclus du domaine d'emploi les enduits teintés dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 et supérieur à 0,5 en altitude au-delà de 1300 mètres.
- Ne pas juxtaposer des enduits teintés dont la différence de coefficient d'absorption est supérieur à 0,2.

De manière générale, les conditions d'emploi et de mise en œuvre de l'EHI GF respecteront les dispositions requises pour l'application des enduits monocouches d'imperméabilisation, conformément au DTU 26.1.

CONDITIONNEMENT

Sac de 30 kg : 2 plis papier et 1 pli polyéthylène.
Palette perdue housée de 1,2 tonne.

CONSERVATION

12 mois à partir de la date de fabrication en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

GARANTIE

■ R.P. fabricant.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Dossier d'Agrément Technique Européen en cours d'instruction.
- Cahier du CSTB n°263-2 d'octobre 1985.
- Cahier du CSTB n°3035 d'avril 1998.
- NF DTU 26.1.

La présente fiche technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

ASSISTANCE TECHNIQUE : La Société Parexlanko S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

TAP 06/2009

PAREXLANKO S.A. / Département Enduits de façade - 19 place de la Résistance - 92446 Issy les Moulineaux Cedex -
Tél. (33) 01 41 17 45 45 - Fax (33) 01 41 17 19 55

PAREXLANKO
www.parexlanko.com